



La Commune botte deux fois en touche – et perd un ballon!



Luc Bardet
Président de l'Association
"Stop contournement!"

Chères amies, chers amis,

Tout d'abord: Joyeux Noël et bonne année – sans contournement – à toutes et à tous! Ensuite, une petite analyse...

Le Conseil communal botte en touche au lieu de se pencher sur nos doléances:

Conseil général du 8 juillet 2021. En réponse aux Verts romontois qui demandaient l'organisation d'un dialogue direct entre les autorités et la population (par exemple une Conférence de l'avenir, telle que préconisée par l'Association des Communes Suisses), Monsieur le Syndic botte en touche en déclarant ne pouvoir donner qu'une réponse provisoire et en proposant de créer... une commission de communication! Donc, le contraire d'un dialogue direct. Depuis, silence radio de la Commune.

Dans notre Newsletter n° 1 d'octobre 2021, nous expliquions qu'une telle Commission ne produirait qu'une chose: un rapport – comme de coutume...!

Conseil général du 7 octobre 2021. Monsieur le Syndic botte à nouveau en touche en déplorant n'avoir pu, vu l'indisponibilité des représentants des autorités cantonales et de l'administration, présenter ce soir-là le projet de contournement au Conseil général. Il promet une information détaillée lors d'une prochaine séance du Conseil général.

Pourquoi "botte en touche"? Parce qu'une présentation du contournement au Conseil général – et aux médias, par la même occasion, puisque ceux-ci seront présents à la séance du Conseil général – donne l'illusion d'une communication franche et ouverte avec la population, **alors que ce n'est pas du tout le cas: une présentation au Conseil général exclut automatiquement la population de la discussion, puisque les débats de ce Conseil sont publics, mais que le public (y compris l'association "Stop contournement!") n'a pas le droit d'intervenir.**

DONC, DIALOGUE = ZÉRO!

15 octobre 2021. Le soussigné dépose dans la boîte aux lettres de la Commune une lettre posant la [question suivante](#):

Le Conseil communal de Romont est-il disposé à prendre fermement et en collaboration avec l'Association "Stop contournement!" la défense des intérêts des riverains citadins et ruraux du tracé du contournement planifié par le Canton – intérêts qui sont gravement menacés en matière de santé, de bien-être, de vie sociale et de valeurs patrimoniales – et prêt à s'opposer à toute décision des autorités cantonales qui léserait ces intérêts?"

Re-silence radio de la Commune

14 décembre 2021. Étonné de ce long silence, le soussigné prend contact avec



Il est sympathique, notre Conseil communal, non?

la Commune, qui lui répond en substance qu'elle a "perdu le ballon": elle n'aurait pas trouvé d'enveloppe dans sa boîte aux lettres. **OR, UNE ENVELOPPE B4 (25 X 35,3 CM) PASSE DIFFICILEMENT INAPERÇUE!** Réponse de la Commune:

"Nous n'avons pas trouvé de trace de la première correspondance. Maintenant, la copie [...] est entre les mains de M. le Syndic qui va traiter le dossier avec les autres membres du conseil communal à la rentrée. [Le] conseil communal se positionnera définitivement après avoir organisé une séance avec les services compétents du canton."

Eh bien! cher Conseil communal, nous attendons impatiemment ta réponse! Et sois certain que nous ne lâcherons pas le morceau. Nos membres, le savent:

Ensemble nous vaincrons!

Avec toutes nos amitiés


Luc Bardet

Contournement Sud-Est: les travaux préparatoires avancent...!

Dans sa brochure "Stop contournement! Non au bruit qui tue!" publiée début juillet 2021, notre association avait déjà attiré l'attention, photo à l'appui, sur une foreuse qui procédait à des sondages sur le tracé de la route de contournement devant les maisons d'En Bouley. Aujourd'hui, nous vous présentons une nouvelle étape de ces travaux préparatoires: le comptage automatique des véhicules empruntant la route de la Glâne.

Un système de comptage pneumatique des véhicules a été installé récemment sur la route de la Glâne, pour un comptage de trafic temporaire.

Ça fonctionne comment?

Les véhicules sont détectés lors de leur passage sur un tube souple fixé sur la route. Le passage des roues comprime l'air dans le tube et engendre une variation de pression qui est détectée par un capteur. Cette variation est enregistrée comme passage d'un essieu.

Le système peut être monotube ou bitube. En monotube, il compte des essieux, mais pas des véhicules: une voiture de tourisme ou une motocyclette déclenchent le comptage de deux essieux. Une voiture de tourisme avec caravane pourra déclencher le comptage de trois ou quatre essieux, selon que la remorque à un ou deux essieux – et une benne basculante à cinq essieux déclenchera cinq enregistrements pour un seul véhicule...! Difficile donc, de discriminer deux voitures de tourisme avec caravane qui se suivent d'un semi-remorque à six essieux. Les compteurs bitubes



Le système de comptage bitube installé à la route de la Glâne

peuvent, eux, différencier les types de véhicules et mesurer leur vitesse.

À quoi ça sert?

Les informations récoltées servent à dimensionner les chaussées, à choisir le revêtement, à organiser le trafic, etc., etc. Dans le cas présent, les mesures servent à la planification des travaux de terrassement et de construction du contournement Sud-Est, pour le tronçon allant des Chavannes à la Parqueterie.

Nous en tirons deux conclusions:

1. Le projet de contournement a pris du retard, puisque les plans auraient dû être mis à l'enquête publique en octobre 2021.
2. Les autorités cantonales et l'administration cantonale poursuivent le développement du projet sans tenir le moindre compte des oppositions déjà manifestées.

Cotisations 2021: merci de votre soutien – nous en avons besoin!

Le Secrétariat de l'Association "Stop contournement!" a récemment envoyé à tous les affiliés et intéressés une invitation à s'acquitter de la cotisation annuelle, fixée par le Comité à CHF 50.— par année. **Merci à toutes celles et ceux qui ont déjà payé leur dû et merci aux autres de s'en acquitter le plus rapidement possible.**

L'exercice en cours va du 5 juillet 2021, (fondation de l'Association) au 4 juillet 2022. La prochaine facture vous parviendra en juin 2022. Mais dans l'intervalle, les dépenses s'accumulent! Car c'est dans la phase initiale d'une opération telle que la nôtre que les frais sont les plus élevés: il faut créer, réaliser

produire et payer le matériel de communication, lancer des actions, etc.

Une générosité réconfortante!

C'est avec un très grand plaisir que le Comité a enregistré des dons dépassant de plusieurs fois le montant de la cotisation officielle: **pour poursuivre effica-**

cement notre action, nous sommes tributaires de tels dons. À ces généreux donateurs, notre profonde gratitude!

"Stop contournement!", 1680 Romont

IBAN: CH29 0839 0038 6193 1000 6

Ce n'est qu'un début – poursuivons le combat!